



Du 14 mai 2025

**District de Savoie de Football**

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site : <http://savoie.fff.fr>



## FÉLICITATION

**Lauryne CHEVRAY**

dispute actuellement l'Euro U17 Féminin, aux Iles Féroé.

Passée successivement par les clubs du FC LA ROCHETTE, FC NIVOLET et US LA RAVOIRE, Lauryne a réalisé tout le parcours de détection des U13F aux U15F avec la sélection de Savoie.

Elle participait aux actions PPF gardiens de but avec les jeunes garçons.

Après un passage au Pôle Espoir Féminin de Lyon, elle a signé au Montpellier HSC (U19F National).

La France est rentrée en compétition la semaine dernière avec des rencontres programmées contre l'Espagne, l'Italie et la Pologne.

- France – Espagne (1/1)
- France – Italie (1/1)
- France – Pologne (3/1)

A l'issue de la phase de poule, la France s'est qualifiée pour les demi-finales, ce mercredi 14 mai, contre les Pays-Bas.

**Le District de Savoie lui souhaite beaucoup de réussite pour cette fin de compétition.**



## SOMMAIRE

Comité Directeur ..... page 2	Commission des Coupes .....pages 24 à 28
Secrétariat ..... page 3	Commission Féminines ..... page 29
Trésorerie ..... page 4	Commission Technique.....pages 30 à 32
Commission Délégations ..... page 5	Commission des Règlements .....page 33 à 34
Commission FMI ..... pages 6 à 7	Commission d'Appel Disciplinaire .....page 34 à 35
Commission Sportive ..... pages 8 à 10	Commission des Arbitres .....pages 36 à 39
Commission des Jeunes ..... pages 11 à 22	Commission de Discipline .....pages 40 à 43
Commission Futsal ..... page 23	Annexes : .....page 44



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 12 mai 2025

### MATCH A RISQUES

Suite aux incidents graves survenus en coupe de Savoie, la rencontre de championnat UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE, match D1 n°28780940 du 25 mai à 15h00 est déclarée "match à risques" auprès de la préfecture.

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Voir en annexe une décision de justice.

**Crédit  Mutuel**



## SECRÉTARIAT

Lundi 12 mai 2025

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 05 Mai 2025 au 12 Mai 2025

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

#### Courrier Divers :

F.C. BELLE ETOILE MERCURY - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL - U.S.C. AIGUEBELLE - Sylvie CASSAZ - Karine DESBRINI - ENT. S. DE TARENTEISE - U.S. MODANE - EF CHAUTAGNE

#### Commission des Règlements :

U.S. LA RAVOIRE - C.A. YENNOIS - Cyril TISSOT

#### Commission d'Appel Disciplinaire :

F.C. VILLARGONDRAN - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. LA RAVOIRE - FC DE HAUTE TARENTEISE- ENT. S. DE TARENTEISE

#### Commission Sportive:

U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - AIX F.C. - F.C. DU NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - J.S. CHAMBERIENNE - ENT. S. DE TARENTEISE(2) - U.S. GRIGNON (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - A.S. DE BARBERAZ - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - F. C. CHAMBOTTE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - PICQUE Ernest - C.A. YENNOIS (2) - FC DE HAUTE TARENTEISE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - Karine DESBRINI - FC DU NIVOLET – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN

#### Commission De Discipline:

##### Courrier :

AIT KHOUYA Abdessamad – Anli NAURAM - Sylvie CASSAZ - Karine DESBRINI - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - F. C. CHAMBOTTE - U.S. GRIGNON - A.S. LA BRIDOIRE – U.S. LA MOTTE SERVOLEX - FC DE HAUTE TARENTEISE – Alain CAREGLIO

##### Rapport :

ENT. S. DE TARENTEISE -FC DE HAUTE TARENTEISE - U.S. LA RAVOIRE - BEKSAS Aissa - Emmanuel Perron - Emmanuel BONTRON - Mehmet KARABULUT – ALEYK Maou - FC DU NIVOLET

#### Commission Des Arbitres:

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - FC DE HAUTE TARENTEISE - Michel. CHEVALLIER - KEITA Mendy - Rémi LEFEBVRE – SOTO Gérard - Alain CAREGLIO – Gilles HUNSTEDT – US GRIGNON -

#### Commission des Délégations:

U.S. LA RAVOIRE

#### Commission des Coupes :

ENT. S. DE TARENTEISE – FC DU NIVOLET

#### Commission Ethique et Incivilité :

F.C. VILLARGONDRAN - Karine DESBRINI - FC DU NIVOLET



## TRÉSORERIE

Mercredi 14 mai 2025

### REGLEMENTS

#### Virements :

✓ US CULOZ GRAND COLOMBIER	217.00 €
✓ A PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY	713.20 €
✓ US LA MOTTE SERVOLEX	700.00 €
✓ FC LA ROCHETTE	655.40 €
✓ UO ALBERTVILLE	93.82 €
✓ AS BRISON ST INNOCENT	346.00 €

#### Chèque :

✓ AS MONTAGNY	36.00 €
---------------	---------

### NOTES AUX CLUBS

#### FUTSAL BOURGET UNITED :

Suite à votre demande voici le nouvel échéancier :

15/05 :	63.85 €
31/05 :	63.85 €
15/06 :	63.85 €

**FUTSAL CBF74 :** Pour le 2ème de fois de la saison, vous n'êtes pas à jour de vos paiements. Nous vous rappelons que depuis le PV du 2 avril (amende commission Futsal) et depuis le dernier relevé paru le 30 avril, vous nous êtes redevable de la somme de 405,90 €.

A défaut d'un virement au plus tard le 18 mai, votre équipe sera exclue du championnat 24-25 de Futsal.

### URGENT : NOTES AUX CLUBS

Merci de nous communiquer **le nom du club** qui a procédé à un virement de **71.90 € le 7 mars 2025** avec comme libellé : Participation Coupe de Savoie FUTSAL.

Merci de nous communiquer **le nom du club** qui a procédé à un virement de **18 € le 14 mars 2025** avec comme libellé : Règlement 2 cartons jaune championnat.

### INFORMATION

Vous trouverez en pièce jointe le tableau récapitulatif des sommes dues au District au 30 avril 2025 à régler **avant le lundi 19 mai 2025**, les clubs non à jour le 19 mai **seront amendés de 50 € conformément à l'article 39 bis – 1 du règlement.**

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District

**Rappel :** Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District



## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 12 mai 2025

**Responsable des Désignations :**

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**  
Précèdent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : [n°affiliation@laurafoot.net](mailto:n°affiliation@laurafoot.net)

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

**Où**

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 12 mai 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

TROP DE CLUBS ne font pas le nécessaire :

En cas d'annulation du match vous trouverez plus loin la procédure pour match non Joué

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur l'utilisation de la tablette, Vous devez nous contacter afin de trouver une solution au Problème.

Et si pas de solution trouvée, vous devez faire un rapport d'incident FMI

[document-absence-FMI-2024-2025.pdf](#)

Comme indiqué dans commission U13, les absences de FMI non justifiées ou non recevables feront l'objet d'amendes

### INSTALLATION DE L'APPLICATION FMI PLUS DISPONIBLE SUR PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source



---

## F.M.I. RAPPEL

---

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

**L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE**

---

## FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

---

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

---

## FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

---

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI\\_procedure\\_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

---

## FMI DOCUMENTATION

---

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



**Sérigraphie - Flochage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du lundi 12 mai 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

### RAPPELS AUX CLUBS

#### Article 34-2-1 :

Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour. Une dérogation pourra être accordée dans les niveaux inférieurs du District pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

### COURRIERS CLUBS

HTE TARENTOISE : lu et noté planning du 18 mai 2025.

ENT. F CHAUTAGNE : lu et noté, lieu de la rencontre D2 du 18 mai 2025.

F.C NIVOLET : lu et noté, rencontre D4A du 11 mai 2025 maintenue (Stade BARILLETTE) .

C.A YENNE : lu et noté, résultat de la rencontre D4 A du 11 mai 2025 nécessaire fait auprès du secrétariat.

Mr BOUBAKER ALI, arbitre de la rencontre D4A du 11 mai 2025, erreur de score rectifié avec le secrétariat.

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 : lu et noté, Forfait D5A du 11 mai 2025, vous auriez dû prévenir un membre de la commission

### NOTES AUX CLUBS

#### Article 39-4 Règlement du District :

Match (D5B) du 11 mai 2025 12H45 US DOMESSIN 2 / ENT F CHAUTAGNE2

le club du ENT. F CHAUTAGNE2 s'étant déplacé au match retour, le club de US DOMESSIN2 doit indemniser 47Kms x 2€= 94€, une fiche navette a été éditée pour créditer le compte de ENT F CHAUTAGNE2

Rencontre US GRIGNON 2/ST MICHEL SP 2 D5C du 27 avril 2025

Reçu feuille de match FMI.



### RAPPEL :

Match N° 28961423 D3B du 01 mai 2025 A.S BOZEL MONT JOVET 1/ A.S CUINES 2, 2ème forfait

Le club A.S BOZEL1 s'étant déplacé au match Aller le 06 octobre 2024,

le club A.S CUINES 2 doit indemniser 90Kms x 2€= 180 € somme qui sera créditée sur le compte AS BOZEL.

Aucun contact téléphonique du club A.S CUINES ou mail avec un membre de la commission sportive pour info du forfait, comme le prévoit le règlement : amende

Fiche navette suivra à la trésorerie.

### Rappel Sanction Disciplinaire Huis clos :

Rencontre (D3B) du 18 mai 2025 15h FC LA ROCHETTE 1/ MONTMELIAN 2.

### Article 35-2 :

Pour les matches à huis clos, le club visité devra régler les frais d'arbitrage, les frais de délégués. En foot à 11, chaque club ne pourra faire pénétrer sur le stade que 19 personnes au total, joueurs et dirigeants, toutes munies d'une licence.

---

## JOURNÉE FORFAIT

---

Rencontre N°53186134 D5A Printemps du 11 mai 2025

U.S GRAND MONT LA BATHIE 2/ HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2

2ème Forfait du club HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2

Aucun contact téléphonique du club HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 ou mail à un membre de la commission sportive pour info du forfait, comme le prévoit le règlement : amende, Fiche navette suivra à la trésorerie

---

## MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

---

Commission Règlement : reçu fiche navette le 12 mai 2025

Match D3A N°28959458 du 27 avril 2025 CHALLES SF1/ U.S LA RAVOIRE 2

(Réserve) avant homologation.

Commission Règlement : reçu fiche navette le 12 mai 2025

Match D4A N°28657195 du 27 avril 2025 F.C NIVOLET 2/U. S CHARTREUSE 2

(Réserve) avant homologation.

Commission Règlement :

Match D2 N°28650236 du 11 mai 2025 U.S LA MOTTE SERVOL 2/C. A YENNE 1

(Réserve)

Commission Discipline : reçu fiche navette le 13 mai 2025

Match D5A N°53186113 du 06/04/2024 F.C SUD LAC2/ AF73.

---

## HOMOLOGATION

---

Commission Appel Règlementaire :



## PV N° 720 du 14 mai 2025

Match N° 28961423 D3B du 01 mai 2025 AS BOZEL MONT JOVET 1/ A.S CUINES 2

2ème FORFAIT du club A.S CUINES 2 (Amende 205€ District)

Résultat : AS BOZEL MONT JOVET 1 : 3 Buts, 3 Pts  
A.S CUINES 2 : 0 But, -1 Pt

Match N°28650224 D2 du 27 avril 2025 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2/FC VILLARGONDRAN 1.

Confirme le résultat acquis sur le terrain,

Résultat : U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 : 1 But, 1 Pt  
FC VILLARGONDRAN 2 : 1 But, 1 Pt

Match N° 53186113 D5A du 06 avril 2025 SUD LAC 2/ AF73

Résultat Acquis sur le terrain :

FC SUD LAC 2 : 3 Buts, 0 pt  
AF73 : 4 Buts, 3 Pts

## DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRES

Rencontre N°28958183 D4A du 18 mai 2025 F.C NIVOLET 2 / C. A YENNE2

se jouera à 12H45 (stade BARILLETTE ST ALBAN LEYSSE).

Rencontre N°28650476 D1 du 18 mai 2025 ENT.VAL D'HYERES1/F.C CHAMBOTTE 2 terrain de repli, se jouera à 15H terrain des PLATIERES (VIMINES)

Rencontre N°53186632 D5B ,12H45 du 18 mai 2025 ENT.VAL D'HYERES3/US DOMESSIN 2 terrain de repli, se jouera à 12H45 terrain des PLATIERES (VIMINES).

Rencontre N°28959475 D3A à 20H du 17 mai 2025 F.C CHAMBOTTE3/ US La RAVOIRE2 demande refusée, maintenue le 18 mai 2025 à 15H appliquant l'Article 34-2-1 des compétitions, terrain Phillipe BASSO (ENTRE LACS).

Rencontre N° 28655626 D4B du 17 mai 2025 20H U.O.A 2/ST REMY SP1

Maintenue le 18 mai 2025 à 15H, demande refusée par le club adverse et appliquant l'article 34-2-1 des compétitions se jouera terrain DUJOL -PN-T3 (ALBERTVILLE).

Rencontre N°53186137 D5A du 18 mai 2025 AF73/ FC AIX 3 se jouera

A 12H45, terrain DUJOL -PN-T3 (ALBERTVILLE).

## DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

A partir du vendredi midi, pour les rencontres du weekend, toutes modifications, reports et/ou changements quels qu'ils soient (météo, arrêtés Municipaux, forfaits ou autre), le club adverse, le ou (les) officiels et au moins un membre de la commission sportive doivent être prévenu par téléphone. (appel et/ ou sms)



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 12 mai 2025

### COURRIER REÇU

Reçu :

- Modification de date ES-TARENTEISE / AS-UGINE « accord des 2 clubs pour jouer le 13/05 » se jouera au stade Emmanuel FRESNO
- UO ALBERTVILLE changement de terrain
- ST-BALDOPH Changement d'horaire suite match U 17 (16H 00)

### PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

#### MATCH du 13 mai 2025 à 19h30 :

Match N° 28860657 ES-TARENTEISE / AS-UGINE au stade Emmanuel FRESNO

#### MATCHS du 17 mai 2025 :

Match N° 28860659 FC ST-BALDOPH / JS-CHAMBERY à 16H00

Match N° 28860660 CHAMBERY SPORT 73 / GAPS

Match N° 28860661 UO-ALBERTVILLE / FC MERCURY se jouera sur le stade Henry DUJOL (herbe)

Match N° 28860658 AS-UGINE / AIX les BAINS 2

**EXEMPT : ES-TARENTEISE**

### INFORMATIONS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18H00.





# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 12 mai 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB [avec accord des deux clubs concernés.](#)

## NOTE AUX CLUBS

### RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

### IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

### LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI  
Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY  
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE  
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL  
LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET  
UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

### MODIFICATIONS DU WEEKEND

N°53190882 AIX- UO ALBERTVILLE se jouera à 15H00 stade FORESTIER  
N° 53190880 FCHTARENTEISE- LA RAVOIRE se jouera à 16H00 stade JC ROCCA à AIME  
N°53190207 CA MAURIENNE- GAPS se jouera à 13H00 stade GAVARINI  
N°53190208 FC CHAMBOTTE- ST BALDOPH se jouera à 17H00 à LA BIOLLE  
N° 53190209 CA YENNE- ENT BASSE MAURIENNE 1 se jouera à 16H00 à YENNE  
N° 53190210 US LA RAVOIRE 2- DOMESSIN se jouera à 16H00 A la RAVOIRE  
N° 53190541 LA SAVOYARDE- AS BARBERAZ se jouera à 15H00 à MONTMELIAN  
N° 53190840 US LA MOTTE SERVOLEX 2- BAUGES FC 1 se jouera à 14H00 stade RAOULT VILLOT (PELOUSE NATURELLE)  
N° 53190841 SAINT PIERRE- MERCURY se jouera à 17H00 à SAINT PIERRE

### MODIFICATIONS SUITE AUX FINALES DE COUPE A MERCURY

#### LE 31 MAI 2025

N° 53190891 GJ LA SAVOYARDE – MERCURY1 se jouera à MONTMELIAN



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Lundi 12 mai 2025

## COURRIERS REÇUS DES CLUBS

PLANNING DES CLUBS ET LIEU DES RENCONTRES.

DRUMETTAZ MOUXY / HTE. TARENTEISE / ENT. CHAUTAGNE-CULOZ / U.S GRIGNON / F.C. CHAMBOTTE.

## NOTE AU CLUB

**AS MONT JOVET BOZEL** : RENCONTRE U15 D3 poule C AS MONT JOVET BOZEL 1 / ES TARENTEISE 1 du 4 mai 2025 n°53237725 – terrain impraticable – La commission est en attente d'un arrêté municipal ou d'un rapport de délégué de secteur.

## MATCHS AVEC DATES MODIFIES PROGRAMMES 2025

### D.1.

Match N°. 53223295. AIX F.C. 2 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2.

Se joue-le **mercredi 21 mai 2025 à 16H00.**

### D.2.

Match N°. 53266601. U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 / BAUGES F.C. 1. Match inversé. Se joue : le **15 juin 2025.** Stade André THUNOT à LESCHERAINES.

### D.3. POULE B.

Match N°. 53237610. CHAMBERY SPORT 73 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1. Se joue au stade BOUTRON à 10 h. Le **samedi 14 juin 2025.**

Match N°. 53237617. ENT.F.C. MAURIENNE 1 / U.S. CHARTREUSE GUIERS 2. Se **joue le samedi 07 JUIN 2025 à 10H00.**

### D.3. POULE C.

Match N°.53237724. E.S. TARENTEISE 1 / G.J LA SAVOYARDE 2. Ce match est reporté. Accord des deux Clubs pour jouer le **samedi 07 JUIN 2025.**

Match N°. 53237717. ETS. LE BOURGET 1 / E.S. TARENTEISE 1. Se joue : le **mercredi 21 MAI 2025 à 17H30**

## JOURNÉE 7 DU 18 MAI 2025

### D.2.

Match N°. 53266577. ENT. CHAUTAGNE-CULOZ 1 / MAURIENNE C.A. 1 Se joue au stade municipal de CULOZ.

### D.3. POULE A.

Match N°. 53272158. HTE TARENTEISE 2 / F.C. MERCURY 2. Se joue à BOURG.

### D.3. POULE B.

**Match N°. 53237624.** ENT.S. DRUMETTAZ 2 / Se joue au stade des FINS DRUMETTAZ.



# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

## FORFAIT

Journée 06. Du 11/05. **F.C. CHAMBOTTE 2**. Match N°. 53237620.

Match N°. 53272079. D.3.Poule D. Noté **U.S. GRIGNON 1**. (Forfait). Le club ne se déplace pas à ENT.BASSE MAURIENNE 1. Le 18/05. Journée 07.

Match N°. 53237730. GJ. LA SAVOYARDE 2 / **AIX F.C. 3**. Se joue à MONTMELIAN. Forfait de AIX FC 3

## U15 A HUIT

Plateau N°.1. **E.S. TARENTEISE 2** / F.C. HTE. TARENTEISE 3 / BIOLLAY F.C. 1.

Plateau N°.2. **U.O.A. 2** / A.S. UGINE 1 / E.F. CHAUTAGNE 2.

Plateau N°.3. **F.C. SUD LAC 1** / U.S. LA RAVOIRE 3 / GAPS 3.

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		

**U13** Yann THILL

Réunion du Lundi 12 mai 2025

## INFO CLUBS

- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Nous vous rappelons qu'en cas d'envoi en retard de vos feuilles de match après l'heure légale du lundi vous risquez d'être amendé.



## RENCONTRE DEPLACEE

### • D1 poule A

- CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 conte AIX F.C. **J4 le mercredi 14 mai 25 à 13H30**
- F.C. NIVOLET 2 contre LA MOTTE SERVOLEX **J6 le lundi 19 mai 25 à 18h00**
- AIX F.C. contre LA MOTTE SERVOLEX **J8 INVERSION le samedi 24 mai 25 à 10H. Stade Raoul VILLOT**

### • D1 poule B

- A.S. HTE COMBE conte U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2 **J6 le mercredi 14 mai 25 à 15H00**
- AIX F.C. 2 contre LA MOTTE SERVOLEX 2 **J8 INVERSION le samedi 24 mai 25 à 10H. Stade Raoul VILLOT.**

### • D2 poule A

- AIX F.C. 3 contre F.C. CHAMBOTTE 2 **J6 le mardi 13 mai 25 à 18h00**
- J.S. CHAMBERIENNE contre A.S. LE MONCEL **J5 le mercredi 14 mai 25 à 15h00**

### D3 poule A

- J.S. CHAMBERIENNE 2 contre A.S. LE MONCEL 2 **J5 le mercredi 14 mai 25 à 15h00.**

## MODIFICATION DES RENCONTRES

### • D1 poule A

- AIX F.C. contre F.C. NIVOLET 2 **J7 le samedi 17 mai 25 à 12h30 Stade Jacques FORESTIER.**

### • D1 poule B

- AIX F.C. contre A.S. HTECOMBE SAVOIE **J7 le samedi 17 mai 25 à 12h30 Stade Jacques FORESTIER.**
- F.C. HAUTE TARENTEISE contre C.S.F. 3 **J7 le samedi 17 mai 25 à 13h30 Stade Jean ROCCA à AIME LA PLAGNE.**
- GAPS contre LA RAVOIRE 2 **J7 le samedi 17 mai 25 à 13h30 Stade GUY FAVIER à LE PONT DE BEAUVOISIN.**

### • D2 poule A

- G.J. LA SAVOYARDE contre C.A. YENNOIS **J7 le samedi 17 mai 25 à 13H30 STADE DES MARAIS à LAISSAUD.**

### • D2 poule B

- C.S. BELLEY 4 contre ENT VAL D'HYERE 2 **J7 le samedi 17 mai 25 à 12H15**

### • D3 poule A

- F.C. CHAMBOTTE 4 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 5 **J7 le samedi 17 mai 25 à 10h30 Stade PHILIPPE BASSO à ENTRELACS**
- GJ LA SAVOYARDE 4 contre A.S. HTECOMBE SAVOIE **J7 le samedi 17 mai 25 à 13H30 STADE DES MARAIS à LAISSAUD.**

### • D3 poule B

- AIX.F.C. 5 contre F.C. NIVOLET 5 **J7 Le samedi 17 mai 25 à 14h00 Stade Jacques FORESTIER.**
- C.S. BELLEY 5 contre ENT VAL D'HYERE 3 **J7 le samedi 17 mai 25 à 12H15**



## MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité et homologation.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

## **FEUILLE DE MATCH NON RECU**

### **FEUILLE DES MATCHS EN RETARD JOUER LE 10/05/25 NON RECU.**

- **D2 POULE B**
  - C.S.F. 4 contre C.S. BELLEY 4 J6
- **D3 POULE A**
  - AIX F.C. 4 contre F.C. CHAMBOTTE 4 J6
- **D3 POULE B**
  - ENT BASSE MAURIENNE 3 contre U.S. MODANE 2 J6

## **FMI**

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

### LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>  
(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13  
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

### LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00.

[Vous pouvez les envoyer par mail au District](#)



### U11 Fabien FONTAINE

12 MAI 2025

- ENT VAL D'HYERES : courrier reçu absence équipes 1 et 3 sur le plateau du 17 mai à AIX

**Remerciements** au club du FC NIVOLET pour l'accueil d'un 2nd plateau U11 le 17 mai.

**ATTENTION** : des changements ont eu lieu concernant la journée du 17 mai, consultez le FAL

**IMPORTANT** : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1<sup>ers</sup> matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

#### Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 22 mars 2025

*Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :*

D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 (feuille d'effectif)

#### Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 29 mars 2025

*Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :*

D2/D3

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 et 2 (feuille d'effectif)

#### Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 5 avril 2025

D2/D3



- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FOOTBALL CLUB 2 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 5 (feuille d'effectif)
- AIX F.C. 6 (feuille d'effectif)
- ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- F.C. LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)

**DERNIER DÉLAI :Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 19 mai 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**

### **Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J5 du 12 avril 2025**

#### D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- FC NIVOLET 1 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)

#### D2/D3

- FC CHAMBOTTE F (feuille d'effectif)
- CA YENNE 1 ET 2 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC NIVOLET 5 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 3 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC NIVOLET 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- FC NIVOLET 4 (feuille d'effectif)
- AS UGINE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC T MICHEL (feuille d'effectif ET de critérium)
- FC LA ROCHETTE 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- US MODANE (feuille de critérium)
- AIX FC 6 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 19 mai 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**



## Commission Football Animation

Rappel F.A.L. (accessible via Footclubs) :

**Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :**

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Pour le moment, les modifications de sites (lieu ou stade) sont gérées uniquement par le centre de gestion.

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>

**Une dernière journée optionnelle U6/U7 ; U9 (D1/D2) et U11 (D1/D2/D3) est programmée :**

- Samedi 31 mai 2025

Les clubs sont libres d'engager ou non des équipes sur ces dates.

Les formulaires d'inscriptions sont envoyés la semaine précédente aux clubs (adresses mails officielles) et aux référents de catégorie (listing des référents).

Date limite d'inscription : le lundi précédent la journée optionnelle.



**U9** Philippe SALVATORE

Lundi 12 mai 2025

LES JOURNEES DU SAMEDI 17 MAI ET 24 MAI 2025 SONT SUR LE FAL DEPUIS LE 23/04/2025

Pour la journée du samedi 17 mai, comme FC LA ROCHETTE ne peut pas accueillir le plateau, j'ai mis FC VILLARGONDRAN comme club accueil, sans changer les équipes du site 14.

SITE 14	N1	N2
FC VILLARGONDRAN	1	0
AS HTE COMBE SAVOIE	1	1
US GRIGNON	1	2
FC LA ROCHETTE	2	2
TOTAL	5	5

Pour la journée du samedi 24 mai, comme AIX FC ne peut pas accueillir le plateau, j'ai mis FC BAUGES comme club accueil. J'ai enlevé AS MONTCEL du site 5 et j'ai mis à la place CŒUR DE SAVOIE.

SITE 1	N1	N2
FC BAUGES	0	2
AIX LES BAINS	0	2
AS BRISON SI	0	1
EF CHAUTAGNE	0	1
AS MONTCEL	0	2
TOTAL	0	8

SITE 5	N1	N2
CA YENNE	0	2
COEUR DE SAVOIE	0	2
ES LE BOURGET DU LAC	0	1
US DOMESSIN	0	2
GAPS ASB/USP	0	1
TOTAL	0	8

Toutes ses modifications ont été faites sur le FAL.



# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

**U6/U7** Edouard FROGER

Mercredi 14 mai 2025

Les calendriers U6 et U7 sont disponibles via le F.A.L.

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau**.

## U7 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :

Tous les clubs sont à jour administrativement.

## U6 : Feuille(s) de plateau manquante(s) :

Amendes à partir du mercredi 14/05/2025 :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/04/2025	POULE U6	UNIQUE	SITE 1	540135 - F.C. DES BAUGES
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/04/2025	POULE U6	UNIQUE	SITE 2	504511 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

## **Deux dates de FESTIFOOT sont programmées au Printemps 2025 :**

- Samedi 17 mai pour les U7
- Samedi 24 mai pour les U6

L'organisation vous a été communiquée lors des réunions de secteur.

U6

U7

## FESTIFOOT

LES GRANDS PRINCIPES DU FESTIFOOT

6 rencontres de 8'

### ROTATIONS :

- > L'équipe qui gagne progresse du terrain H vers le terrain A
- > L'équipe qui perd du terrain A vers le terrain H

Exemple : Pour 16 équipes / Poule unique

Lois du jeu identiques aux plateaux



Direction Technique Nationale - La pratique U6-U7

PERFORMANCES 2024

### Sur les rotations 1 à 6 :

En cas de match nul, l'équipe qui a ouvert le score monte vers le terrain A.

En cas de match nul et vierge (0/0) : l'équipe qui vient de monter, continue de monter.

### Sur la rotation 1 :

En cas de match nul et vierge (0/0) :

Tirage au sort pour désigner l'équipe qui monte vers le terrain A.

Un mail sera envoyé en amont de chaque journée aux clubs organisateurs.

**La Journée Nationale des Débutants (U6/U7) est programmée le samedi 14 juin prochain :**

- à AIME (FCHT) pour les clubs du secteur Est (créneau 10H30 / 15H00)
- à DRUMETTAZ-CLARAFOND (ESDM) pour les clubs du secteur Ouest
  - créneau 10H00 – 12H30 au choix
  - créneau 14H00 – 16H30 au choix

Les formulaires d'inscriptions vous seront transmis fin mai – début juin.



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 12 mai 2025

### CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

#### POUR LE 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2  
FUTSAL BOURGET UNITED 1  
U S CHARTREUSE GUIERS 1  
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN  
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

#### POUR LE 74 :

THONON LES BAINS  
CLUSES BONNEVILLE FORON 74  
F C VERMILLON

### NOTES AUX CLUBS

#### **CBF74 et ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS :**

Merci de répondre par mail au District de Savoie assez rapidement :

- Au cas où vous finiriez premier de la poule de championnat, accepteriez-vous une montée au niveau régional, en R2 Futsal ?
- Au cas où vous finiriez deuxième de la poule de championnat et que le premier refuse l'accession en R2, accepteriez-vous une montée au niveau régional, en R2 Futsal ?

**Vos réponses doivent parvenir au District 73 avant le 11 mai 2025 par la boîte mail officielle de votre club.**

Le 13 mai 2025, reçu réponse du club CBF 74.

Le 8 mai 2025, réponse positive de A S FUTSAL MOUTIERS avec demande de renseignements.

Réponse au mail : Effectivement, la montée en R2 Futsal est conditionnée par l'inscription d'une équipe 2 dans le championnat Départemental.





## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 12 mai 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

## COUPE DE FRANCE 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France (seniors libres).

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025,** vous devez vous inscrire via le menu :  
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai)

**Droits d'engagement : 52 Euros**

## RETOUR TROPHEE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district avant le

**19 mai 2025 dernier délai** et dans un état de propreté correct

Coupe P. Pignier U13

Coupe Cortade

AIX FC

FC CHAUTAGNE



## Réunion des clubs finalistes et organisateurs des Coupes de Savoie 2025

Le District de Savoie organise une réunion d'information et d'organisation pour les Finales de Coupes.  
**Elle concernera uniquement les clubs finalistes et organisateur.**

**Le lundi 26 mai 2025 à 18h00**

**A l'auditorium**

Au siège du District de Savoie de Football

Maison des Sports

90, Rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

**Présence OBLIGTOIRE du Président et entraîneur de chaque club ci-dessous :**

GJ LA SAVOYARDE, CSF, **ES TARENTOISE**, AIX, LA BATHIE, DOMESSIN, LA ROCHETTE, VAL  
D'HYERES,  
NIVOLET, DRUMETTAZ, AIGUEBELLE, MONTMELIAN, LA RAVORE, ENT APCR/LE BOURGET, ST REMY,  
ST BALDOPH, **MERCURY**, FCFT, **LA MOTTE SERVOLEX**

**En gras (clubs finalistes et organisateurs)**

## FINALE DES COUPES

**(sous réserve de toutes réclamations en cours)**

Voici les clubs finalistes

**Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex**

les horaires de rdv vous seront transmis par les techniciens

### ***U13 PIGNIER***

GJ SAVOYARDE  
CHAMBERY SAVOIE FOOT  
ES TARENTOISE  
AIX FC

### ***U13 SERALINI***

LA BATHIE  
DOMESSIN  
LA ROCHETTE  
VAL D'HYERES

### ***U11 CREDIT AGRICOLE***

CHAMBERY SAVOIE FOOT  
AIX FC  
FC NIVOLET  
ES DRUMETTAZ MOUXY



## Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

### ***CORTADE***

**18h00**

AIGUEBELLE 1

-

MONTMELIAN AF 1

### ***RAFFIN***

**15h00**

MONTMELIAN AF 2

-

LA RAVOIRE US 2

### ***FEMININES A 8***

**10h30**

ENT APCR/LE BOURGET

-

ST REMY 1

### ***FEMININES U18 A 11***

**13h00**

CHAMBERY SAVOIE FOOT

-

FC LA ROCHETTE

## Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

### ***U20 TRIQUET***

**13h00**

FC ST BALDOPH

-

FC B.E MERCURY

### ***U17 TRONCY***

**18h00**

FCHT

-

AIX FC

### ***U15 PILLET***

**15h30**

FC NIVOLET 2

vs

US LA MOTTE SERVOLEX

### ***U15 A 8***

**11h00**

En attente



## PEREQUATIONS COUPES

### Coupe CORTADE

#### Demi-Finale – Jeudi 8 mai 2025

Nombre de rencontres : 2  
Frais d'arbitrage : 416.40 €  
Total des frais engagés : 500.40 €

Nombre de clubs : 4  
Frais de déplacement : 84.00 €  
**Soit dû par club : 125.10 €**

#### Les clubs ci-dessous doivent au District

MONTMELIAN A : 93.10 €  
UO ALBERTVILLE : 73.10 €

#### Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

CHAMBERYS SPORT 73 : 63.50 €  
USC AIGUEBELLE : 102.70 €

### Coupe RAFFIN

#### Demi-Finale – Jeudi 8 mai 2025

Nombre de rencontres : 2  
Frais d'arbitrage : 343.60 €  
Total des frais engagés : 489.60 €

Nombre de Clubs : 4  
Frais de déplacements : 146.00 €  
**Montant du par club : 122.40 €**

#### Les clubs ci-dessous doivent au District

FC CHAMBOTTE : 32.40 €  
CA YENNE : 66.40 €

#### Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

MONTMELIAN A : 48.90 €  
US LA RAVOIRE : 49.90 €



### Coupe U15 – Georges PILLET

#### Demi-Finale – Jeudi 8 mai 2025

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	353.50 €	Frais de déplacements :	92.00 €
Total des frais engagés :	445.50 €	<b>Montant du par club :</b>	<b>111.38 €</b>

#### Les clubs ci-dessous doivent au District

AIX FC :	79.37 €
G.A.P.S. :	51.37 €

#### Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC DU NIVOLET :	40.92 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	89.82 €

### Coupe TRIQUET – U20

#### Demi-Finale – Jeudi 8 mai 2025

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	386.10 €	Frais de déplacements :	24.00 €
Total des frais engagés :	410.10 €	<b>Montant du par club :</b>	<b>102.52 €</b>

#### Les clubs ci-dessous doivent au District

JS CHAMBERIENNE :	90.52 €
FC MERCURY :	90.52 €

#### Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC SAINT BALDOPH :	56.67 €
UO ALBERTVILLE :	124.37 €

### Coupe TRONCY – U17

#### 1/2 finale – Jeudi 8 mai 2025

Nombre de rencontre :	1	Nombre de clubs :	2
Frais d'arbitrage :	184.70 €	Frais de déplacement :	46.00 €
<b>TOTAL Frais engagés :</b>	<b>230.70 €</b>		
<b>Soit par club :</b>	<b>115.35 €</b>		

#### Le club ci-dessous doit au District

AIX FC :	69.35 €
----------	---------

#### Le club ci-dessous a un avoir au District

FC ST BALDOPH :	69.35 €
-----------------	---------



## FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 12 mai 2025

### CHAMPIONNAT

#### MATCHS DU 18 MAI 2025 à 10H00 :

Match N° 29203812	US ST-REMY / CA-YENNE
Match N° 29203813	US-DOMESSIN / ENT APCR-ESB
Match N° 29203815	ENT PONT-BOURBRE / ENT F-CHAUTAGNE au PONT DE BEAUVOISIN
Match N° 29203816	USC-AIGUEBELLE / CŒUR de SAVOIE

**EXEMPT : FC HTE-TARENTEISE 2**

### INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Les modifications de lieux et d'horaires doivent être fait sur FOOT CLUB et doivent arriver le lundi précédent les rencontres avant 18h00.





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 14 mai 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo CURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

### Note aux clubs

### Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
  - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
  - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

### PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



## FORMATIONS 2024 - 2025

**- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

**Lieu** : ALBERTVILLE

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 16

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE – Eléa BRIOT (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Cyril GERMAIN (FC CHAMBOTTE)

Yannis SOLTANE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

Damien MAUREL (JONQUILLE S REIGNIER 74)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 5 mai 2025.**

**- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 12 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 60 €

**FORMATION REPORTÉE (date communiquée dès que possible)**

**Inscription reçue** : 0

## CERTIFICATIONS 2024 - 2025

**Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : jeudi 22 mai 2025

**Lieu** : LE PONT DE BEAUVOISIN

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 3

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

**Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 avril 2025.**

**Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : lundi 2 juin 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €



# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)

Yoann DECOURT (ES BOULIEU LES ANNONAY 07)





## COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 12 mai 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82  
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76  
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : Patrick JANET, René SAILÉ

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

### RÉCLAMATION D'APRES MATCH

**Dossier N° 27** : match numéro 28959458 CHALLES SF – US LA RAVOIRE 2 Séniors D3 B du 27 avril 2025

**Dossier N° 28** : match numéro 28958167 FC NIVOLET 2 – US CHARTREUSE GUIERS 2 Séniors D4 A du 27 avril 2025

### COURRIER

**US LA RAVOIRE** : lu et noté

### DÉCISIONS

**Dossier N° 27** : match numéro 28959458 CHALLES SF – US LA RAVOIRE 2 Séniors D3 B du 27 avril 2025

Réclamation du club de CHALLES concernant la participation de plus de 3 joueurs équipiers premiers

**Réclamation recevable**

Après consultation des feuilles de match de l'équipe première de la RAVOIRE, l'équipe 2 de LA RAVOIRE a présenté 4 joueurs équipiers premiers et est en infraction avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à LA RAVOIRE 2, sans report de points à CHALLES

Résultat du match :

CHALLES SF :	2 buts,	0 pt
US LA RAVOIRE 2 :	0 but,	(-1pt)

- Remboursement des frais d'appui par LA RAVOIRE 2, 30 euros
- Transmet à la Commission compétente pour homologation



**Dossier N° 28** : match numéro 28958167 FC du NIVOLET 2 – US CHARTREUSE GUIERS 2 - Séniors D4 A du 27 avril 2025

Réclamation du club de l'US CHARTREUSE GUIERS concernant :  
La participation d'un joueur U18 interdit de surclassement.

Après vérification de la licence du joueur ROUGER Clément numéro de licence 2546693321, ce joueur est titulaire d'une licence U18 avec CACHET « pratique uniquement dans sa catégorie d'âge ».

**L'équipe 2 du FC du NIVOLET est en infraction.**

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité à FC NIVOLET 2, sans report de points à US CHARTREUSE GUIERS

Résultat du match :

US CHARTREUSE GUIERS 2 :	0 but	0 pt
FC du NIVOLET 2 :	0 but,	(-1pt)

- Remboursement des frais d'appui par FC du NIVOLET 30 €.
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 12 mai 2025

### COURRIER CLUB

Courrier reçu du FC VILLARGONDRAN concernant la sanction du joueur concerné.

Nous vous confirmons qu'aucun carton rouge n'a été adressé au joueur concerné lors de cette rencontre (pendant et après). Comme il vous l'a été dit lors de l'audition, le logiciel impose la saisie d'un carton rouge pour matérialiser la suspension, mais il ne compte pas comme tel. La commission sera vigilante quant aux conséquences de cette saisie notamment en fin de saison.

### DECISION

- **DOSSIER N° 8** : la décision paraîtra au prochain PV.



## COMPLEMENT DE DECISION

- **DOSSIER N° 7** : Appel du Club de l'US CHARTREUSE GUIERS et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 717 du mercredi 23 avril 2025 concernant le Match N° 53103573 – US LA RAVOIRE 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1 – U17 – Coupe Troncy – du 08/03/2025.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :  
F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-Président), C. VALENTINO (Secrétaire), S. COHEN, G. PILLET, J. LATHUILE, D. MAILLAND-ROSSET, L. FLEURY et B. CAMUS

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide également :

**10 - De désigner un délégué pour le match U17 D1 du samedi 24 mai 2025 - US LA RAVOIRE 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 à la charge des 2 clubs.**

*La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).*

**Le Président  
Fabien FONTAINE**



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

### Réunion CDA SAVOIE du -12 mai 2025

#### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS,

### **COURRIERS, MAILS**

#### **Mail, Courrier Arbitre**

-M. Ngom DJIGA (GF 38), mutation dans notre district de la SAVOIE venant du District de l'ISERE dès la saison prochaine. Reste représentant du club GF 38 pour la saison 2025 /2026

-M. Cédric LECORNE (CUINES), frais de déplacement désignation du 27 avril 2025

-M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), rapport sur fait de match : COUPE TRIQUET : U O A / MERCURY

-M. Emmanuel PERRON (INDEPENDANT), rapport sur fait de match : COUPE CORTADE : AIGUEBELLE / U OA

-M. Mendy KEITA (E S TARENTOISE), feuille de frais de déplacement du 11/05/25 (Match reporté).

#### **Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur**

-M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Sofiane BOUSSETTA (APREMONT), du 11/05/25 : (ARBITRE ABSENT).

-M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Salim ABADDAR (C A M), du 03/05/25

-M. Michel CHEVALLIER contrôle de Mrs Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS) et Moustapha HAMADI (PORT CX ROUGE), du 10/05/25

-M. Gilles HUNSTEDT contrôle de M. Moustapha M BACKE (MONTMELIAN), du 10/05/25

-M. Michel CHEVALLIER Déplacement sur contrôle. Changement d'arbitre le 04/05/25

-M. Rémi LEFEBVRE accompagnement de M. Livio LE BOLLOCH (HAUTE TARENTOISE), du 04/05/25

-M. Bernard CAMUS contrôle de M. Safwan OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX), du 03/05/25

-M. Jacky MESTACH contrôle de M. Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS), du 11/05/25

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Livio LE BOLLOCH' LENDERS, du 11/05/25

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Dylan LEMAIRE (HAUTE COMBE), du 27/04/25

-M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Makan FOFANA (BARBERAZ), du 05/04/25

-M. Rémi LEFEBVRE accompagnement de M. Adam BENKEMOUCHE (JSC), du 11/05/25

-M. Gérard SOTO accompagnement de M. Alessio DELL'OLIO (VILLARGONDRAN), du 11/05/25

-M. Patrick GALLET accompagnement de M. Hadi KHELIL (NIVOLET), du 11/05/25

-M. Bernard CAMUS accompagnement de M. Ewan LE BRETON - POTHIN, du 11/05/25



### **Mail, Courrier Club:**

- Club de FC HAUTE TARENTOISE, signalement de comportement inapproprié de la part d'arbitres en audience de Commission de District.
- Club de LA MOTTE SERVOLEX, courrier sur comportement inapproprié de la part d'un arbitre lors d'une rencontre (fait grave)
- Club de CHAUTAGNE, courrier sur comportement inapproprié de la part d'un arbitre lors d'une rencontre (fait grave)
- Club de LA BRIDOIRE, demande de 3 arbitres sur rencontre du 18/05/25 de D4. Rencontre : LA BRIDOIRE / CHARTREUSE II
- Club de GRIGNON, absence d'arbitre sur rencontre U15 (GRIGNON/US LA MOTTE SERVOLEX)

### **Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :**

- M. Alain CAREGLIO (Commission Incivilités) : Rapport sur Match FC PONT / CA YENNE

## **FELICITATIONS, REMERCIEMENTS**

Les membres de la CDA, son Président félicitent et remercient  
M. Gérard SOTO (membre de CDA) accompagnateur missionné par la CRA

### **Nos arbitres :**

Melle Fatima EDDOUM (MERCURY) et M. Félix TAYLOR (G A P S),  
Représentant le District de la SAVOIE et la CDA,  
Lors des finales « PITCH REGIONALES » à FEURS le 03/05/25

## **INDISPONIBILITES ARBITRES**

**Mesdames, Messieurs les responsables 'Réfèrent Arbitre' des clubs.  
Vous trouverez ci-joint la liste des arbitres indisponible sur les week-ends**

27/04/2025 01/08/2025 Arrêt ou année sabbatique  
LECORNE Cedric Indisponible 17/05/2025 17/05/2025 Raison professionnelle  
CHAMMY Jamal Indisponible 17/05/2025 17/05/2025 Raison professionnelle  
BELAROUCI Ismael Indisponible 18/05/2025 de 12H à 23H30 Convenance personnelle  
OUMOURI Ibrahim Indisponible 17/05/2025 Raison professionnelle  
PERROUSE Jean Francois Indisponible 23/03/2025 31/07/2025 Arrêt ou année sabbatique  
BEKSAS Aissa Indisponible 14/09/2024 31/05/2025 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle  
VAREILLE Julien Indisponible 17/05/2025 18/05/2025 de 07H30 à 23H30 Déconvocation  
YILDIRIM Esat Indisponible 15/03/2025 au 15/06/2025 le samedi Raison professionnelle  
ROIGNAU Dylan Indisponible 03/05/2025 au 20/10/2025 de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
DELHOMME Remy Indisponible 11/09/2024 au 26/07/2025 le Samedi de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
BOUCHER Damien Indisponible du 06/04/2025 au 18/05/2025 Dimanche de 07H30 à 23H30 Congés  
DUMANDAG Hamza Indisponible 18/05/2025 Convenance personnelle  
EXCOFFIER Fabien Indisponible 16/12/2024 au 08/06/2025 Raison personnelle  
AYDOGAN Yasin Indisponible 12/05/2025 au 31/07/2025 Arrêt ou année sabbatique  
MOUNIB Abdel Halim Indisponible 09/05/2025 au 30/06/2025 Raison professionnelle  
ANLI Nauram Indisponible 06/05/2025 au 27/07/2025 de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible 16/05/2025 au 17/05/2025 de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
RAPHAEL Bryan Indisponible 19/04/2025 au 28/07/2025 de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
PESENTI Alexis Indisponible 18/05/2025 19/05/2025 de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
DONNEAUD Gregoire Indisponible 18/05/2025 de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle



SBARTAI Hamza Indisponible 17/05/2025 au 24/05/2025 de 07H30 à 23H30 Congés  
COUX Mathis Indisponible 15/04/2025 au 30/06/2025 Arrêt ou année sabbatique  
PAROLINI Angelo Indisponible 17/11/2024 au 26/08/2025 le Samedi de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
PAINDAVOINE Mateo Indisponible 20/04/2025 20/09/2025 Dimanche de 07H30 à 13H10 Raison scolaire  
AYDOGAN Emir Efe Indisponible 01/03/2025 24/05/2025 Samedi de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
AIT KHOUYA Ilyes Indisponible 16/05/2025 29/05/2025 de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
MOREL Paul Indisponible 17/05/2025 Convenance personnelle  
LEFEBVRE Remi Indisponible 15/04/2025 20/05/2025 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle  
FATNI Khalil Indisponible 06/02/2025 31/08/2025 Raison professionnelle  
CHATEL Enzo Indisponible 03/05/2025 26/05/2025 de 07H30 à 23H30 soccer, Tournoi...)  
MAAMRI Said Indisponible 18/05/2025 Convenance personnelle  
DELL'OLIO Alessio Indisponible 18/05/2025 Convenance personnelle  
TASSART Benoit Indisponible 18/05/2025 Convenance personnelle  
VITRY Cedric Indisponible 14/05/2025 22/05/2025 Convenance personnelle  
AYARI Mohamed Indisponible 17/05/2025 Raison professionnelle  
ROUX GARCIA Nils Indisponible 01/03/2025 30/06/2025 Samedi de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
VANNESPENNE Herve Indisponible 16/05/2025 19/05/2025 de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
MARTINET Yohan Indisponible 04/09/2024 30/06/2025 le Samedi de 07H30 à 23H30 Convenance personnelle  
SMAILI Mohamed Indisponible 18/05/2025 de 12H30 à 23H30 Convenance personnelle  
DUPAYS Christophe Indisponible 22/03/2025 31/07/2025 Samedi de 07H30 à 16H Convenance personnelle  
KAHOUL Samir Indisponible 18/05/2025 Raison professionnelle  
CHOSSAT ALIX Jeremy Indisponible 17/05/2025 18/05/2025 de 07H30 à 23H30 Congés  
TISSOT Cyril Indisponible 18/05/2025 10/06/2025 de 07H30 à 23H30 Raison scolaire  
HALADJIAN Emeric Indisponible 15/08/2024 15/08/2025 de 07H30 à 23H30 Raison scolaire  
FONTI Sandra Indisponible 17/05/2025 18/05/2025 de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
FAOUZI Youssef Indisponible 18/02/2025 10/07/2025 de 07H30 à 23H30 Raison professionnelle  
MBACKE Moustapha Indisponible 18/05/2025 22/05/2025 de 07H30 à 23H30 Stage (en France ou à l'étranger)

### NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

**DMA 2025/2026** 

Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1<sup>er</sup> avril** pour la saison suivante.

La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.**

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

### Modification du formulaire Dossier Médical Arbitre 2025-2026

Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.

Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

#### **A partir de 35 ans**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).  
Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

*La Commission Régionale Médicale.*

### EXEMPLAIRE DOSSIER MEDICAL 2025 / 2026

Joint sur l'annexe du DISTRICT

## NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

Les arbitres de Football officiels seront formés  
Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### **Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation**

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

***Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"***



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 12 mai 2025

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

**Présents non élus** : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

### INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

*Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.*

Le Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,  
Pierrette CATANIA

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**



**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

### POUR RAPPEL

**Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.**

### POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 12 mai 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
12/05/2025	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	04/05/2025	2 MF dont Auto	05/05/2025
12/05/2025	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	09/03/2025	4 ans suspension ferme dont Auto	10/03/2025
12/05/2025	D3	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	U20 DISTRICT	Joueur	A.S. D'UGINE	03/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	04/05/2025
12/05/2025	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Coupe G PILLET U15	Joueur	AIX F.C.	08/05/2025	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	09/05/2025
12/05/2025	D5	Dirigeant	ALBERTVILLE FOOT 73	06/04/2025	6 MF dont Auto	07/04/2025
12/05/2025	D3	Joueur	APREMONT FC	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Minimes U15 D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	04/05/2025	3 MF dont Auto	05/05/2025



# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

12/05/2025	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. YENNOIS	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. YENNOIS	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Coupe G RAFFIN	Joueur	C.A. YENNOIS	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D3	Joueur	CHALLES S.F.	04/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	05/05/2025
12/05/2025	D3	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	04/05/2025	Auto suffisant	05/05/2025
12/05/2025	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	04/05/2025	2 MF dont Auto	05/05/2025
12/05/2025	D5	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	04/05/2025	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	05/05/2025
12/05/2025	Coupe G PILLET U15	Joueur	F.C. DU NIVOLET	08/05/2025	3 MF dont Auto	09/05/2025
12/05/2025	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	04/05/2025	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	05/05/2025
12/05/2025	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	04/05/2025	Auto suffisant	05/05/2025
12/05/2025	Coupe R TRONCY U17	Joueur	F.C. ST BALDOPH	08/05/2025	3 MF dont Auto	09/05/2025
12/05/2025	Coupe TRIQUET U20	Joueur	F.C. ST BALDOPH	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	03/05/2025	Auto suffisant	04/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Coupe C CORTADE	Joueur	MONTMELIAN A.	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Coupe G RAFFIN	Joueur	MONTMELIAN A.	08/05/2025	4 MF dont Auto	09/05/2025
12/05/2025	Coupe C CORTADE	Joueur	MONTMELIAN A.	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	03/05/2025	4 MF dont Auto	04/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025



# Foot SAVOIE



PV N° 720 du 14 mai 2025

12/05/2025	Coupe TRIQUET U20	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	08/05/2025	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	09/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	03/05/2025	Auto + 1 match avec sursis	04/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	04/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	03/05/2025	Auto suffisant	04/05/2025
12/05/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	04/05/2025	Auto suffisant	05/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	03/05/2025	3 MF dont Auto	04/05/2025
12/05/2025	D3	Dirigeant	U.S. LA RAVOIRE	27/04/2025	4 Matches Fermes	19/05/2025
12/05/2025	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D3	Dirigeant	U.S. LA RAVOIRE	27/04/2025	4 Matches Fermes	19/05/2025
12/05/2025	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	08/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025
12/05/2025	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	03/05/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	19/05/2025

## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Tableau des sommes dues au 30 avril à régler avant le 19 mai 2025
- Lutte contre la violence : Décision de justice.
- Exemple dossier médical 2025 / 2026

